

# COMITE SYNDICAL du 11 décembre 2024

## LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES

(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales)

### DELIBERATIONS GESTION DU PERSONNEL

- Délibération 01-01 : Protection sociale complémentaire – Adhésion au contrat collectif
- Délibération 01-02 : Protection sociale complémentaire – Montant de la participation prévoyance
- Délibération 01-03 : Protection sociale complémentaire – Montant de la participation aux risques santé
- Délibération 01-04 : Création poste permanent – Attaché territorial
- Délibération 01-05 : Création poste permanent – Adjoint administratif principal 1<sup>ière</sup> classe

### DELIBERATIONS FINANCES

- Délibération 02-01 : Approbation du règlement budgétaire et financier 2.0
- Délibération 02-02 : Autorisation sur les dépenses d'investissement
- Délibération 02-03 : Admission en non-valeur

Délibération 03 : Participations et Tarifs HT

Délibération 04 : Révision des statuts de l'Alpi (le point a été reporté)

Délibération 05 : Convention de formation professionnelle entre l'Alpi et Coop'Alpha sur l'outil OSM

Délibération 06 : Nouveaux adhérents

Délibération 07 : Lancement du marché portant sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des bibliothèques

Délibération 08 : Délibération définissant les conditions de partenariat et d'intervention de l'UGAP/ARCHE MC2/ALPI pour les logiciels de services à la personne

Délibération 09 : Adoption d'une démarche de numérique responsable au sein de l'Alpi

Délibération 10 : Convention de prestation pour les non-adhérents

Délibération 11 : Point regroupé dans la délibération 03 (participations et tarif HT)

Délibération 12 : Admission en non-valeur – budget annexe

La liste des délibérations est également consultable sur le site officiel du SM Alpi : [www.alpi40.fr](http://www.alpi40.fr)

Affichage le 17/12/2024

La présidente, Magali VALIORGUE